

Cadre réservé à l'administration :

N° de dossier :

## FORMULAIRE DE DEMANDE de contrôle du raccordement au réseau public d'assainissement des eaux usées

Le contrôle du raccordement vise à s'assurer que les eaux usées se déversent correctement dans les réseaux publics d'assainissement et que la séparation des eaux usées et pluviales est bien assurée.

### **A - Informations relatives au demandeur : (Tous les champs doivent être renseignés)**

#### **Le propriétaire de l'immeuble :**

Civilité : M.  / Mme  Nom (ou raison sociale) : \_\_\_\_\_  
Prénoms : \_\_\_\_\_ ; Date de naissance\* : \_\_\_\_\_  
N° de SIRET\*\* : \_\_\_\_\_ ; Code Activité Principale Exercée (A.P.E.)\*\* : \_\_\_\_\_  
Nom de Rue : \_\_\_\_\_ ; N° Rue : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ ; Ville : \_\_\_\_\_ ; Pays : \_\_\_\_\_  
N° de téléphone : \_\_\_\_\_ ; E-mail : \_\_\_\_\_

#### **Le représentant du propriétaire de l'immeuble (en cas de vente) :**

Civilité : M.  / Mme  Nom (ou raison sociale) : \_\_\_\_\_  
Prénoms : \_\_\_\_\_ ; Date de naissance\* : \_\_\_\_\_  
N° de SIRET\*\* : \_\_\_\_\_ ; Code Activité Principale Exercée (A.P.E.)\*\* : \_\_\_\_\_  
Nom de Rue : \_\_\_\_\_ ; N° Rue : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ ; Ville : \_\_\_\_\_ ; Pays : \_\_\_\_\_  
N° de téléphone : \_\_\_\_\_ ; E-mail : \_\_\_\_\_

\* Pour les personnes physiques (information utile pour l'Administration en présence d'homonymes)

\*\* Pour les personnes morales de droit public ou de droit privé : le numéro SIRET (Système d'Identification du Répertoire des Etablissements) à 14 chiffres et le code APE (code caractérisant l'activité principale par référence à la nomenclature d'activités française NAF) sont OBLIGATOIRES.

### **B - Informations relatives au payeur si le contrôle est payant (informations au verso) :**

Le payeur est :

le propriétaire de l'immeuble

le représentant du propriétaire de l'immeuble

### **D - Adresse du bien concerné :**

Nom de Rue : \_\_\_\_\_ ; N° rue : \_\_\_\_\_  
Résidence : \_\_\_\_\_ ; N° de lot : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ ; Ville : \_\_\_\_\_ ; N° Cadastral : \_\_\_\_\_

### **C - Caractéristiques du bien concerné :**

Le contrôle porte sur :

le raccordement au réseau d'un **immeuble existant**,

le raccordement au réseau **d'une construction neuve (nouvel immeuble ou extension d'un immeuble existant)**

N° d'autorisation d'urbanisme (PC, PA, DP, CU) : N° \_\_\_\_\_ 31 \_\_\_\_\_

Date prévisionnelle de fin de travaux : \_\_\_\_\_

ou **si date de fin de travaux très approximative**, saisir l'année prévisionnelle de fin de travaux : \_\_\_\_\_

Le bien à contrôler est :

logement indépendant / Maison individuelle  Immeuble(s) collectif(s)  autre : \_\_\_\_\_

Nombre de bâtiment(s) à contrôler : \_\_\_\_\_

Nombre de logement(s) à contrôler : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du (des) propriétaire(s) (ou de son représentant)

# **BON A SAVOIR!**

## **En quoi consiste la réalisation de ce contrôle ?**

Le contrôle est réalisé par des tests aux colorants sur les réseaux privés d'eaux usées et pluviales, depuis les installations intérieures jusqu'aux points de raccordement aux réseaux publics.

Un rapport est établi et envoyé au propriétaire dans un délai de 30 jours à compter de la date du contrôle.

→ Attention : *L'immeuble contrôlé doit être alimenté en eau afin de pouvoir réaliser un test d'écoulement !*

## **Le contrôle est-il payant ?**

Le contrôle réalisé à la demande des propriétaires est gratuit lorsqu'il concerne :

- une construction neuve ;
- une extension ou une modification d'un immeuble ;
- un immeuble raccordé sur un réseau public de collecte des eaux usées mis en service depuis moins de 2 ans.

En dehors de ces cas, le contrôle est payant et facturé au demandeur.

Les tarifs du contrôle sont actualisés au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

**Les modalités d'exécution et de tarification du contrôle sont définies par la délibération n°DEL-16-1037 disponible sur le site Internet de Toulouse Métropole :**

<https://www.toulouse-metropole.fr/collectivite/deliberations-toulouse-metropole>

## **Quelles pièces joindre impérativement à ma demande ?**

Pour tout contrôle visant des immeubles de type collectif ou autre (bureau, entreprise,...), un plan de récolement des réseaux et ouvrages existants doit être joint.

## **A qui dois-je envoyer ma demande ?**

**Ce formulaire et les pièces à joindre sont à transmettre à l'adresse ci-dessous :**

Si le bien à contrôler est sur le territoire de Toulouse Métropole (*hors ville de Toulouse*) :

Par e-mail : [secretariat.PARR@toulouse-metropole.fr](mailto:secretariat.PARR@toulouse-metropole.fr)

Par voie postale : Toulouse Métropole  
Cycle de l'Eau - Service P.A.R.R.  
1, Place de la Légion d'Honneur – BP 35821 – 31505 TOULOUSE Cedex 5

Si le bien à contrôler est **sur le territoire de la ville de Toulouse** :

Par voie postale : VEOLIA EAU  
2 Chemin de Daturas – BP 10503 – 31205 Toulouse Cedex 2

## **Qui puis-je contacter pour avoir des précisions et renseignements ?**

Votre Service Clients est à votre disposition aux coordonnées ci-dessous :

Par e-mail : [secretariat.PARR@toulouse-metropole.fr](mailto:secretariat.PARR@toulouse-metropole.fr)

Par téléphone : 05 36 25 20 20

Par voie postale :  
Toulouse Métropole - Cycle de l'Eau - Service P.A.R.R.  
1, Place de la Légion d'Honneur – BP 35821 – 31505 TOULOUSE Cedex 5